

Xella, première entreprise à obtenir la certification Pro Perméa pour les logements collectifs : Les solutions Ytong deviennent incontournables sur l'étanchéité à l'air.



Depuis 2005, Xella s'est engagé dans une démarche qualité pour la maîtrise de l'étanchéité à l'air des bâtiments collectifs et c'est en février 2012 qu'elle a obtenu un agrément du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie et du Développement durable.



Le 14 décembre 2016, Xella franchit une nouvelle étape en se voyant délivrer la certification Pro Perméa décernée par Céquami pour une durée de 2 ans. Cette certification est le signe d'une démarche aboutie qui permet à Xella d'atteindre une valeur de perméabilité inférieure à la réglementation pour ses solutions Ytong.

Le rôle de Xella, à travers cette démarche de qualité, est de vérifier, pour le compte du maître d'ouvrage, que tout soit mis en œuvre pour respecter les exigences concernant la perméabilité à l'air des bâtiments, dès la conception et tout au long du chantier.



Le référentiel Pro Perméa certifié par CEQUAMI concerne :

- les bâtiments collectifs de 2 à 6 niveaux (R+1 à R+5)
- des épaisseurs de murs de façade en blocs Ytong de 20 cm à 42 cm
- avec des systèmes d'isolation intérieure (ITI), extérieure (ITE) et répartie (ITR).
- des planchers intermédiaires en béton armé
- des toitures en béton armé, bacs acier, combles perdus ou rampant (à l'exclusion des membranes d'étanchéité sous toiture)



Les atouts de la certification Pro Perméa

Cette certification vient garantir les valeurs de perméabilité à l'air. Le niveau maximal d'étanchéité à l'air des bâtiments est fixé par la RT2012 à $1 \text{ m}^3/\text{h}/\text{m}^2$, pour les bâtiments collectifs. Ainsi, Xella respecte et dépasse les exigences réglementaires avec des valeurs de perméabilité à l'air garanties inférieures ou égales à 0.6 ou $0.8 \text{ m}^3/\text{h}/\text{m}^2$ (ITI ou ITE/ITR).

• $0,6 \text{ m}^3/\text{h}/\text{m}^2$ en isolation ITI soit un gain de 40 % par rapport à la RT 2012.

Une valeur obtenue grâce à la démarche qualité Xella sur 112 logements.

• $0,8 \text{ m}^3/\text{h}/\text{m}^2$ en isolation ITE et ITR soit un gain de 20 % par rapport à la RT 2012.

Une valeur obtenue grâce à la démarche qualité Xella sur 86 logements.

Un atout économique remarquable, puisque ces valeurs sont intégrées dès

la phase de conception, sans risque, par le Bureau d'Etude Thermique permettant ainsi d'économiser sur d'autres postes (équipements de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, de ventilation, isolation...).

Par ailleurs, la mise en œuvre du plan qualité sur plusieurs immeubles permet de mesurer les logements par un échantillonnage réduit, ce qui apporte une diminution des coûts de mesure.

Les différentes phases du suivi de la performance d'étanchéité à l'air du bâti

Le suivi de la performance d'étanchéité à l'air est assuré par les experts Xella et se déroule selon 2 phases :

> Etapes 1 : en amont

- Organisation d'une réunion de mise en application pour informer tous les acteurs du chantier, leur expliquer les objectifs que l'on souhaite atteindre, les dispositions qu'on va suivre et mettre en place, et leur rôle dans ce domaine. C'est la maîtrise d'œuvre et le maître d'ouvrage qui vont décider des responsabilités.

- Formation des entreprises de maçonnerie à la pose.

> Etapes 2 : pendant le chantier

- Les experts Ytong procèdent à des vérifications ponctuelles lorsque les corps d'état secondaires ont effectué leur travail (par exemple le plâtrier, électricien, plombier...). Ils effectuent également des mesures d'étanchéité à l'air, sur des logements tests. Le cas échéant, des actions correctives sont mises en œuvre par les entreprises, si la conformité n'est pas atteinte.

C'est ainsi que Xella va s'assurer de la bonne mise en application de ses préconisations, dans le but d'assurer l'étanchéité à l'air des bâtiments et de leur permettre de respecter la réglementation.



« Nous sommes fiers d'avoir obtenu cette certification qui récompense l'engagement des équipes et les investissements réalisés. Xella demeure le seul industriel à posséder cet agrément. Elle traduit notre engagement à réaliser des logements de qualité pour un confort optimal. », souligne Arnaud Porte, Responsable technique chez Xella.

CONTACT MÉDIAS

Le Crieur Public

Christelle Dubourg

Tél. : +33 (0)6 13 82 17 68

christelle.dubourg@lecrieurpublic.fr - Twitter @chris_dubourg

Communiqué de presse et visuels téléchargeables en salle de presse www.lecrieurpublic.fr

